

un paysage ?
qu'en dit-on ?



©appeisa 2020

Le paysage ?... élément tout à fait subjectif de l'individu...

aussi le paysage rempli d'éoliennes est-il tout simplement la traduction de la subjectivité du promoteur... du bienfaiteur de l'humanité... du fervent de la lutte contre le réchauffement...

Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologie et solidaire (2017 à septembre 2018), parlait ainsi des éoliennes

"Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée, mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales. Mais cela n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats incertains ...En bref, c'est simplement de l'habillage ..." (à l'occasion de l'ouverture du Grenelle de l'Environnement)

"Évidemment que je suis pour les éoliennes. Mais pas tel qu'on le fait actuellement. Parce que l'on vient dire aux maires: ça va être pour vous une rente et c'est le seul motif de décision. Il faut faire des champs dans des paysages industriels sur lequel ça apportera, peut être, un surplus de caractère mais pas miter le paysage et dès lors, encore une fois, parce que je suis d'accord que ça a un impact visuel et parfois sonore...." (RMC, le 08/11/2006)

"Le lobby des éoliennes, souvent proche de celui du nucléaire, a bien fonctionné en proposant aux maires des petites communes de nouvelles recettes. Ils ont installé des éoliennes en dépit du bon sens. Des champs d'éoliennes dans des friches industrielles ne choqueront personne. Mais lorsque l'on sacrifie des paysages magnifiques, je comprends qu'il y ait des réactions. Ces lobbys ont réussi à dresser des écologistes contre les éoliennes. " (le Figaro magazine, 20 octobre 2007)



Ce dont ne se rendait pas compte le dit Nicolas Hulot est le nombre d'éoliennes à planter pour remplacer, par exemple, une centrale nucléaire honnie, et ce à tout instant...

dites un chiffre : 400, 1000, 10000...

Eh bien, cela dépend... c'est de temps en temps l'un ou l'autre. Alors, où les placer ?

Ségolène Royal avait, exactement, la même attitude... elle n'est pas la seule !

<http://www.sppef.fr/2018/01/17/debat-le-paysage-denature-ou-lembarras-des-fideles-de-leolien/>

Paysages éoliens... ?
à lire d'urgence... en particulier le paragraphe sur
le *NIMBY*.

NIMBY : "pas dans mon arrière-cour"



Tout opposant à l'arrivée d'un parc éolien sur son territoire s'est vu accusé de les refuser chez lui... en disant qu'ailleurs c'était légitime... pour le bien de la planète.

Très récemment un cadre FNE de la Creuse a dit exactement la même chose...

Alors qu'en réfléchissant il est tout à fait légitime de se dire habitant de Creuse, de France, de Navarre, de Picardie, de Prusse, de Saxe, d'Ecosse, de Crête, de l'île d'Eubée, du Mexique... etc.

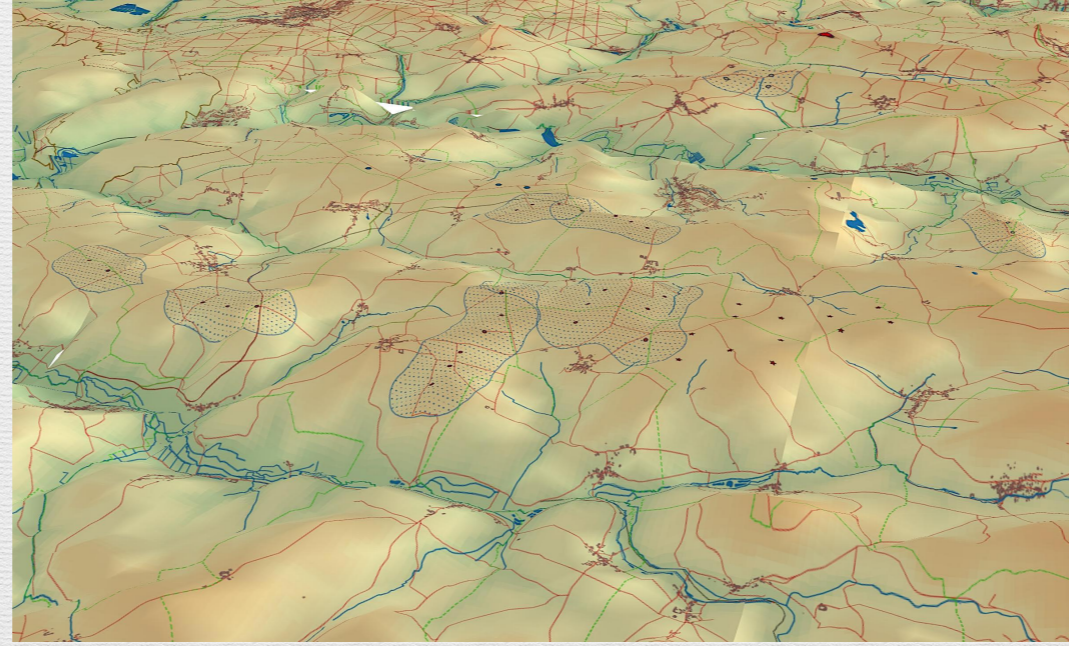
Alors prouvez donc que ces éoliennes sont nécessaires là, ici, à côté, chez le voisin, chez moi !

Alors puisque j'habite ici, les exemples pris sont locaux, bien sûr... mais ils s'appliquent partout.

À propos des villages de l'Orxois

« Tout proche de l'Île de France, ce territoire où se révèle une campagne préservée n'est pas pour l'instant le lieu d'une urbanisation intensive. Mais c'est là que se situent les enjeux, et tout développement mériterait un accompagnement vigilant, pour limiter les risques de déstructuration. »

Inventaire des paysages de l'Aisne, sud du département. CAUE de l'Aisne, 1999.

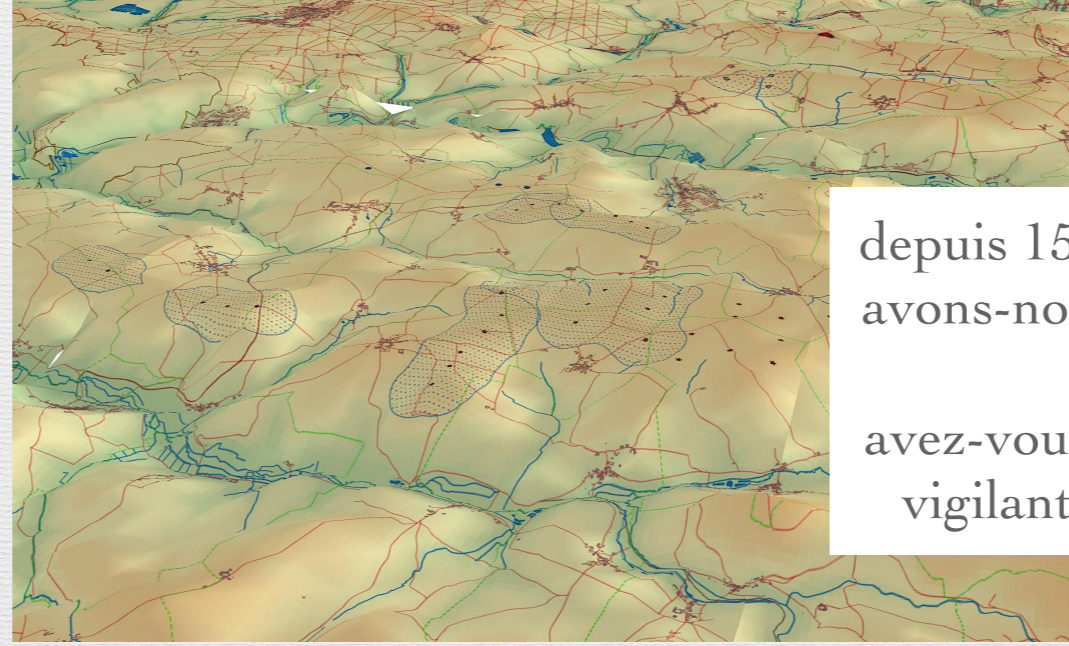


Défendre les paysages ? c'est déjà apprendre à les connaître... c'est bien sûr dépasser la description qu'en font certains promoteurs : depuis les endroits où peignaient les peintres paysagistes de la fin du XIX^{ème}, du début du XXI^{ème} les éoliennes de leur projet ne seront pas visibles !

À propos des villages de l'Orxois

« Tout proche de l'Île de France, ce territoire où se révèle une campagne préservée n'est pas pour l'instant le lieu d'une urbanisation intensive. Mais c'est là que se situent les enjeux, et tout développement mériterait un accompagnement vigilant, pour limiter les risques de déstructuration. »

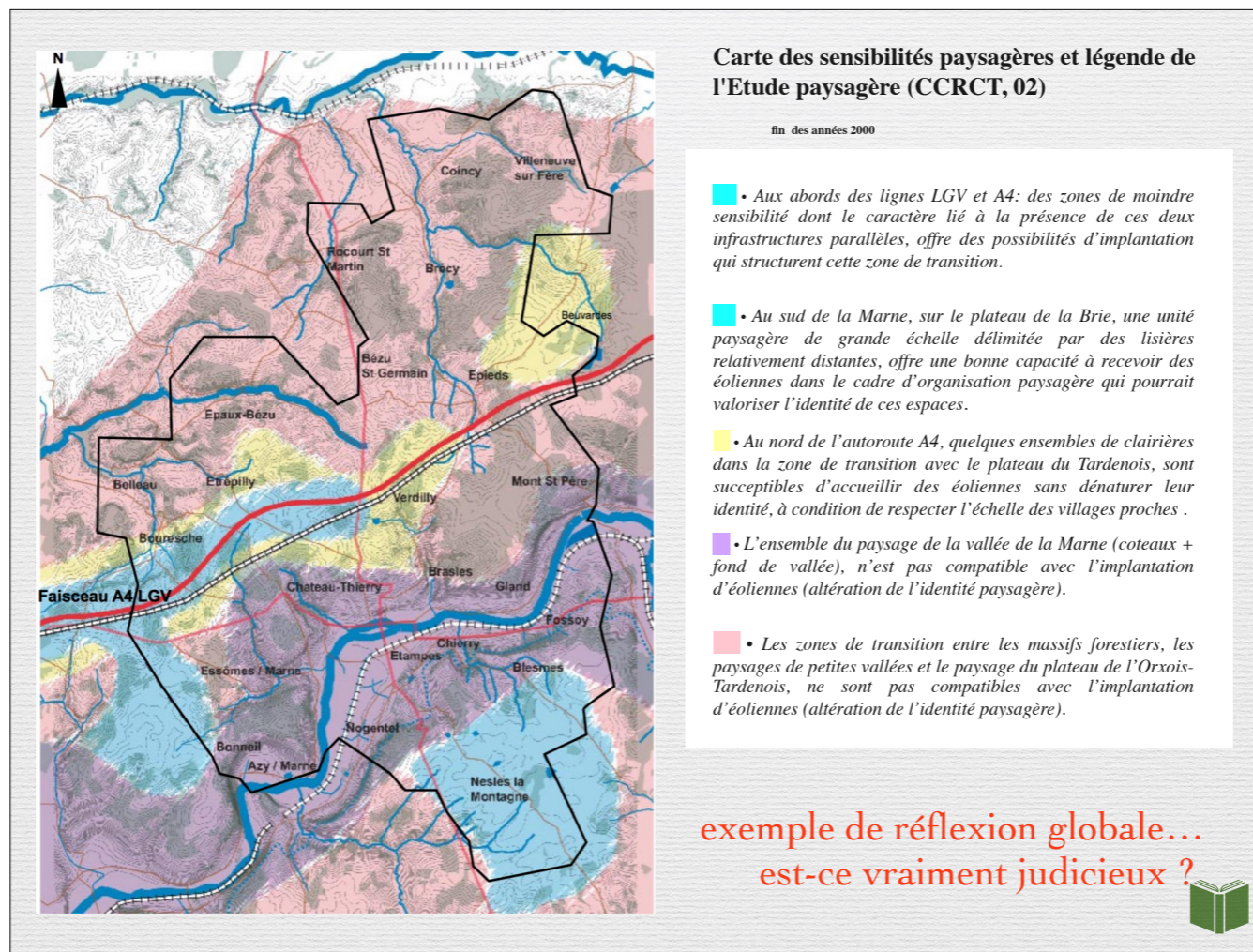
Inventaire des paysages de l'Aisne, sud du département. CAUE de l'Aisne, 1999.



depuis 15 ans,
avons-nous...

avez-vous été
vigilants ?





La méthode utilisée pour démarrer, développer... l'invasion éolienne de la France est, disons, "libre et non faussée" [comme le marché de l'électricité ?].

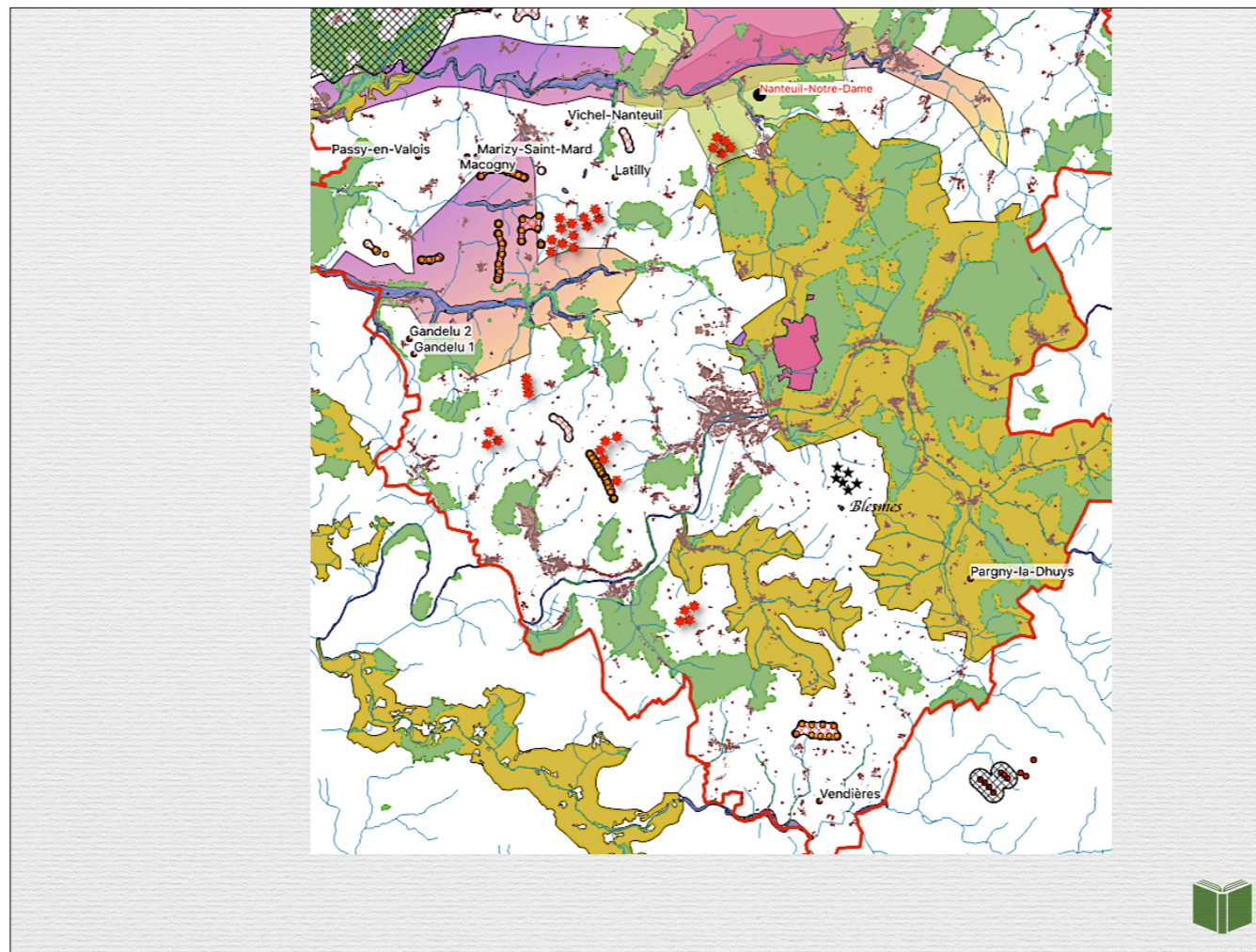
Chaque commune se trouve dans les faits susceptible d'accueillir les machines. Elle ne peut que donner, au plus, un avis. Tout lui démontre l'utilité de se laisser faire (avec plus ou moins d'enthousiasme). Quelques contraintes seront définies pour les protéger.

De temps en temps des regroupements de communes cherchent à travailler pour le bien commun... définissant un schéma paysager... qui n'a, bien sûr, aucunement force de loi.

Le parc éolien de Charly-sur-Marne se trouve sur un terrain estimé acceptable... sans avoir réfléchi à la hauteur des machines, devenant ainsi cadre du paysage de la vallée, altérant l'identité paysagère reconnue.

Où se trouvent donc placés le projet de Rocourt St Martin, celui d'Essômes, celui de la Chapelle-sur-Chézy ?

Le "faisceau A4 LGV" a-t-il détérioré le paysage ? Oui ? Alors, sans problème... les éoliennes y ont leur place ! Est-raisonnable ?



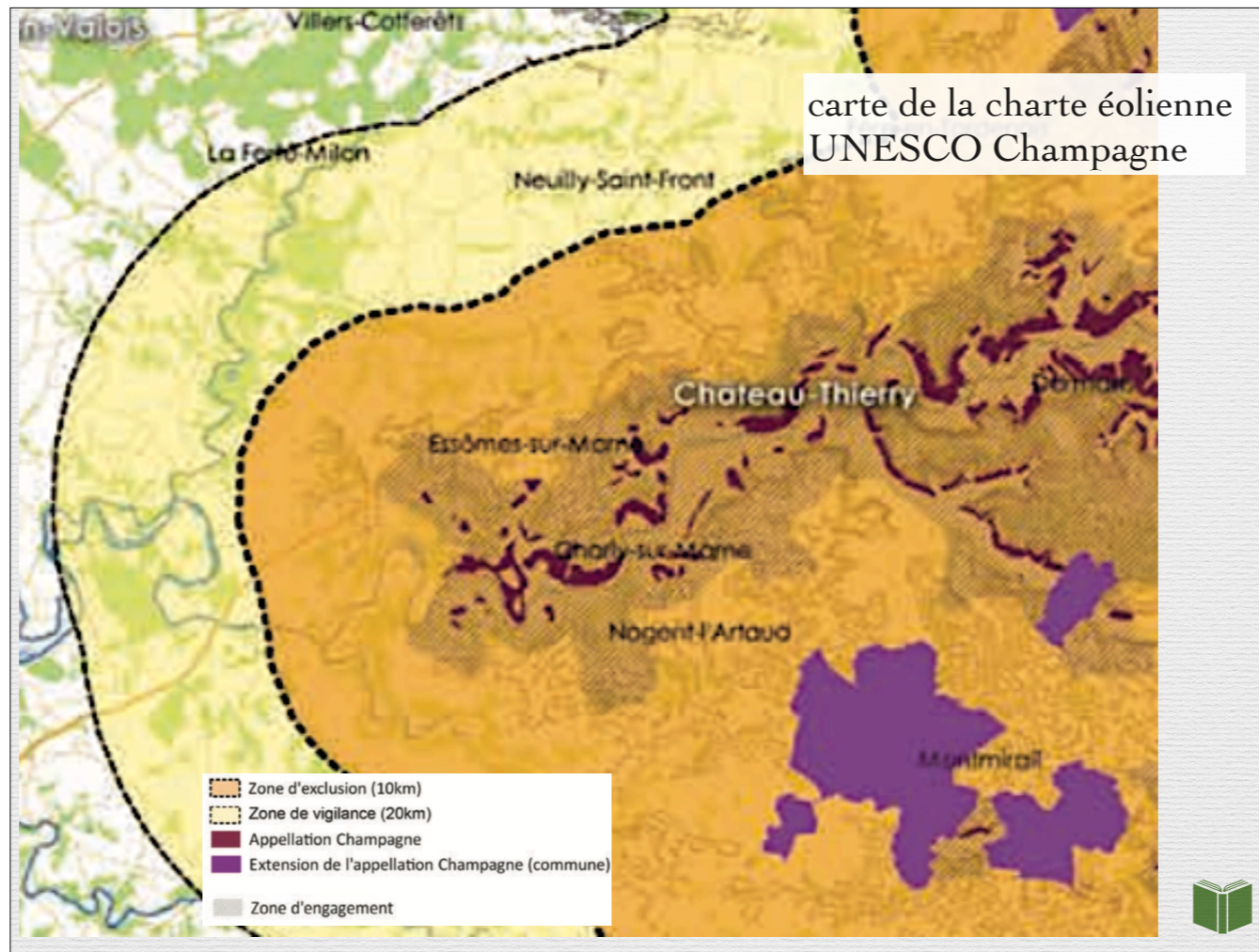
Le territoire UNESCO des vignobles, maisons... champenois n'y va pas par quatre chemins.

NIMBY va-t-on lui répondre. L'abandon du projet de Blesmes ne refroidit personne... Environs de Montmirail, de la Côte de Champagne, de la Chapelle-sur-Chézy, de la zone d'exclusion des 10 km, de celle de vigilance... sont sous pression.

Au fait les éoliennes sont-elles connues pour dégrader les qualités du champagne ?

Sans doute pas... mais le paysage n'aurait-il pas d'intérêt ? ... pour tous les habitants de tout le territoire ?

carte de la charte éolienne
UNESCO Champagne





Quelques idéalistes... qui ne réfléchissent à rien, qui ne sont pas "bons pour la planète".

« Jamais dans ma vie il ne me semble avoir aussi bien compris combien le périmètre d'un lieu, les proportions d'une place, la façade d'une église, la perspective d'une montagne vue d'une fenêtre sont nécessaires à l'âme. Combien la beauté simple et humble peut avoir un rôle aussi fondamental que l'alimentation ou le fait d'avoir un toit sur sa tête pour définir la géographie intérieure d'un être. »

Réflexion de Francesca Comencini, sur L'Aquila et les villages détruits par le séisme d'avril 2009 dans les Abruzzes.

« Et, en vérité l'exemple du poème est un bon exemple. Le paysage le plus splendide ne revêt, en effet, toute sa splendeur que grâce aux lignes qui le suivent ; si tu l'isolais du reste, tu le trouverais moins beau que tu ne pensais. Ce serait le tuer... »

Le silence de la Terre, C.S. Lewis, 1938. Retz, Paris, 1975

« ... Certains ont pu dire qu'un temple n'est vraiment beau que si le paysage qui l'entoure est magnifique ; c'en était assurément le cas à Bulguska. »

La pagode sans ombre (Munyeongtap), 1939 , Hyun Jin-Geon



Tout le monde chante les louanges des grandes forêts, telle la forêt de Retz, par exemple.

C'est magnifique. Bien sûr, ce n'est pas une forêt naturelle. Elle est le résultat du travail de bien des générations le long de plusieurs siècles. Du changement, quoi ! Conservée ? ... pas vraiment, en 30 ans elle a perdu quelque chose... le silence ! Avions... autos...

Elle pourrait perdre aussi quelque chose, du côté axonais : le cadre qui l'entoure... sortez donc de la forêt à Silly-la-Poterie (pris comme exemple). Regardez, de jour et de nuit le cadre qui l'emballe... l'Orxois, lardé peu à peu d'éoliennes remuantes.

Les promoteurs...
les réalistes... ?
les optimistes... ?

...



rappel :

On s'intéresse aux aspects paysagers induits par les éoliennes de plus en plus hautes (les premières atteignaient 125 m, maintenant 180 m [des projets de parcs "sur terre" en France existent pour 200 m, 240 même]).

Les E(nquêtes) P(ubliques) obligent les promoteurs à justifier l'innocuité paysagère de leur projet, et son intégration éventuelle au sein des parcs existants, et parfois des éventuels projets bien avancés... *C'est toujours parfait !*

Ils oublient (sic ?) (et l'ADEME avec eux) que les éoliennes tranchent avec tout l'environnement par leur hauteur et leur couleur... et que l'ensemble des pales tourne, la plupart du temps (sans forcément produire beaucoup).

Si des éoliennes de 150, 180 m à des distances petites des habitations (> 500 m) induisent une modification énorme de l'environnement paysager des communes qui les accueillent... la multiplication des parcs mène à une profonde détérioration de la qualité du paysage de moyennes et longues distances.



« ... l'alignement E3 à E7 forme un ensemble cohérent à part qui, loin de créer du mitage, offre une lecture alternative en écho des alignements de Sévigny-Waleppe au troisième plan... Certes, *beau le projet occupe un espace qui n'était occupé par des éoliennes qu'en arrière plan*. Cela étant, cette présence se fait au profit d'une clé de lecture, appréciable vis-à-vis des éoliennes sur la gauche de l'image, en proposant un phrasé conclusif pour dessiner une transition douce dans l'espace de respiration qui sépare le plateau de Lislet/Montcornet des vallonnements de Sévigny-Walette. Qui plus est, la forme claire du projet offre, par la facilité de sa lisibilité, une prégnance apaisante sur laquelle l'œil vient se reporter en marge des plans successifs d'éoliennes plus ou moins isolées les unes des autres sur la gauche de l'image. Dès lors, considérant que *même si le projet occupe un espace laissé libre*, cette occupation contribue à atténuer la dureté relative de la perception de l'existant, *l'impact du projet est considéré comme faible.* »

citation d'un passage du dossier sur lequel s'interroge un commissaire enquêteur [conclusions motivées du commissaire enquêteur, sur le dossier d'un parc à Montloué, en Thiérache]



Les dossiers d'enquêtes publiques sont à lire avec attention... les paysages post-implantations seront toujours parfaits... le paysage a toujours changé, alors...

Les paysagistes ont été aux écoles, eux, alors ils ont droit de parler.

Comme le paysage local est manifestement secondaire dans les idées des promoteurs, des sauveurs de la planète... et des habitants des grandes villes, alors allons-y franchement.

Le commissaire enquêteur ne l'a pas raté, celui-là.

Paysage emblématique

« Les paysages emblématiques correspondent à des territoires de différentes échelles particulièrement évocateurs de l'entité à laquelle ils appartiennent. Ils concentrent les grandes caractéristiques naturelles, architecturales, urbaines et agricoles de l'entité et témoignent d'une histoire commune ou d'une activité. Il peut s'agir également de paysages faisant l'objet d'une reconnaissance sociale, culturelle, historique, voire institutionnelle. Ils représentent une valeur d'exemple qui ne doit pas générer un manque d'attention sur les autres territoires. Par ailleurs, il ne s'agit pas de rendre immuable ces paysages mais leur permettre de se transformer dans le respect de leurs caractéristiques identitaires. »

http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/PIC/Publication/ensembles_emblematisques.html

« Les échelles, les cadrages, les détails, l'histoire, incitent à se dire que le paysage n'est qu'une évolution, que sa qualité, c'est d'évoluer, qu'il n'y a pas de critères spécifiques, que la protection des paysages est un risque contre lui. »

page 27 de l'annexe paysagère, dossier d'EP de Hautevesnes, 2005



Surtout ne pas mettre en exergue la pérennité d'un paysage.

Une éolienne, élégante quand même, vous semble artificielle ? l'est-elle plus que les sillons qui transforment votre paysage au cours de l'année... plus que le chemin ou le sentier tracé depuis des millénaires, reliant les hommes...

Alors, les éoliennes ne sont que la manifestation de la prise de responsabilité de la société sur son évolution énergétique... alors : souriez !

« La volonté de France Nature Environnement, accompagnée de l'Ademe et Boralex, est de favoriser grâce à l'Eoloscope l'implication de tous les acteurs autour du développement responsable et exemplaire de la filière, en favorisant le dialogue, les relations de confiance, un processus d'amélioration continue des pratiques et des connaissances. La réussite de la transition énergétique, dont l'éolien est une pierre angulaire, est de la responsabilité de tous les acteurs. »

Ce texte est tout récent. Il est bon de rappeler qu'au milieu des années 2000 l'ADEME excluait (dans ses remarques) les territoires d'altitude supérieure à 1000 m, les zones naturelles, les parcs naturels régionaux...

En pratique les textes de l'agence ne sont pas réglementaires... seules sont à vérifier les exigences des 500 m... et des seuils de dépassement sonores.

Protections suffisantes pour éviter les nuisances... d'après les remarques de nombreuses associations écologistes (?)... FNE comprise.



C'est tout récent...

L'ADEME prend des pincettes, un peu quand même, pour accuser les opposants de NIMBY... les promoteurs, les ONG (diverses) s'en chargent.

L'Etat, au vu des résistances nombreuses, modifie les processus d'appel afin de diminuer de façon drastique les délais de recours.

L'ADEME multiplie les commissions de bonne conduite. Alors

“Attendez-vous à savoir...” que de bonnes résolutions (contraignantes ?) seront bientôt à l'ordre du jour.

Tourisme local ?

Grandes et petites randonnées : GR 14 ; GR 11 A ; Tour de l'Omois (et ses transversales) ; circuits pédestres et VTT, *Pays de l'Aisne* (cf. J.-P. Kornacki, n° 40 et 45) ; [itinéraires touristiques] 3 circuits pédestres autour de Coigny...

Tourisme patrimonial : très nombreux monuments historiques, paysages doux et vallonnés, paysages intimes, paysages infinis... (cf. les villages de l'Orxois et Tardenois).

Tourisme de passage, à pied, *en voiture, en train*, à cheval ou à vélo. Routes par monts et par vaux... **vie de tous les jours pour l'habitant.**



Tourisme de passage, à pied, en voiture, en train, à cheval ou à vélo. Routes par monts et par vaux... **vie de tous les jours pour l'habitant.**

Profils topographiques et éoliennes

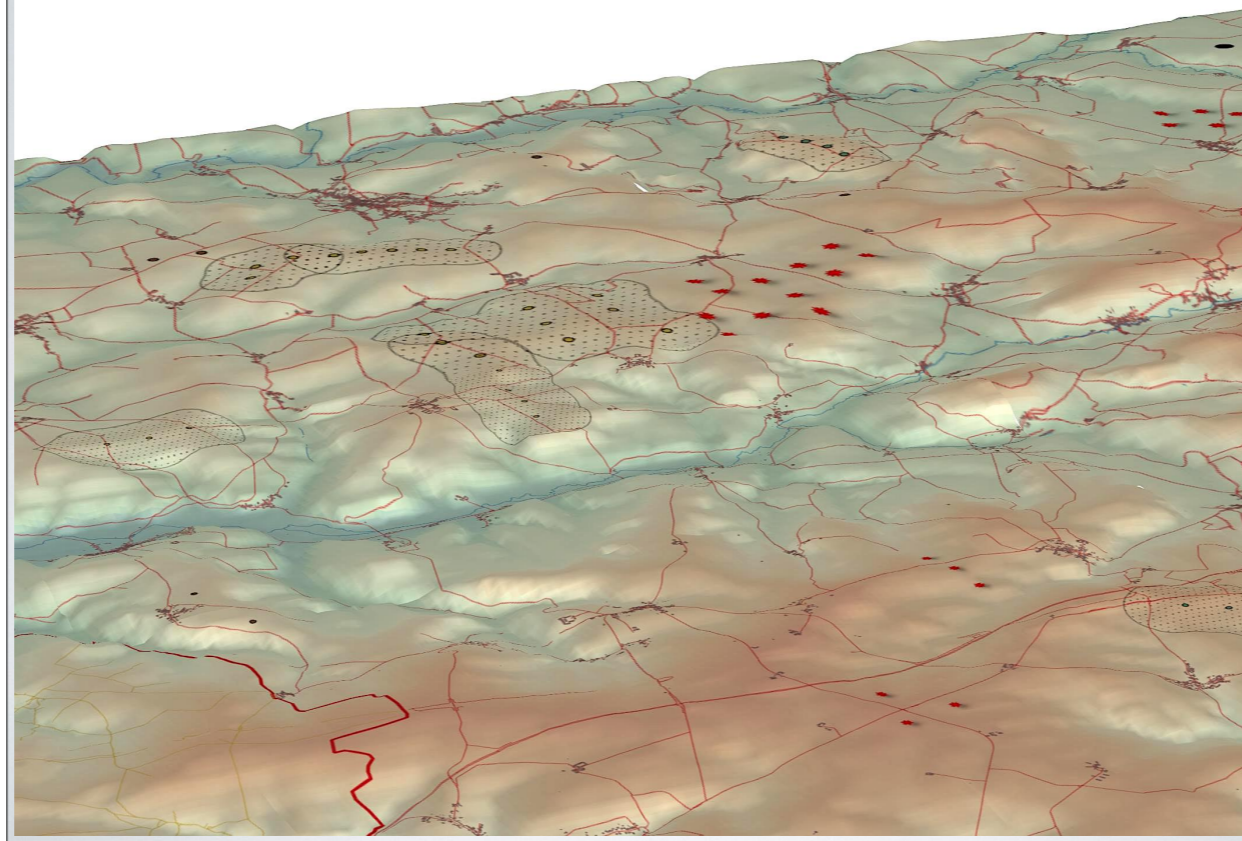
©appeisa 2020

- **Partons en faire un petit tour de notre territoire...**

Dans les pages qui suivent sont présentés divers diagrammes montrant l'importance des éoliennes proches, ou non..., pour un observateur, placé à n'importe quel endroit, que l'on souhaite.

Rappelons que tout ce territoire fut, naguère, projet d'un parc régional naturel.

Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



- **En introduction au voyage** : vision topographique des **rives du Clignon et du Ru d'Allan**.

Plateaux cultivés ou boisés, cours d'eau au fond de vallées humides. Paysages intimes ou perception de l'infini.

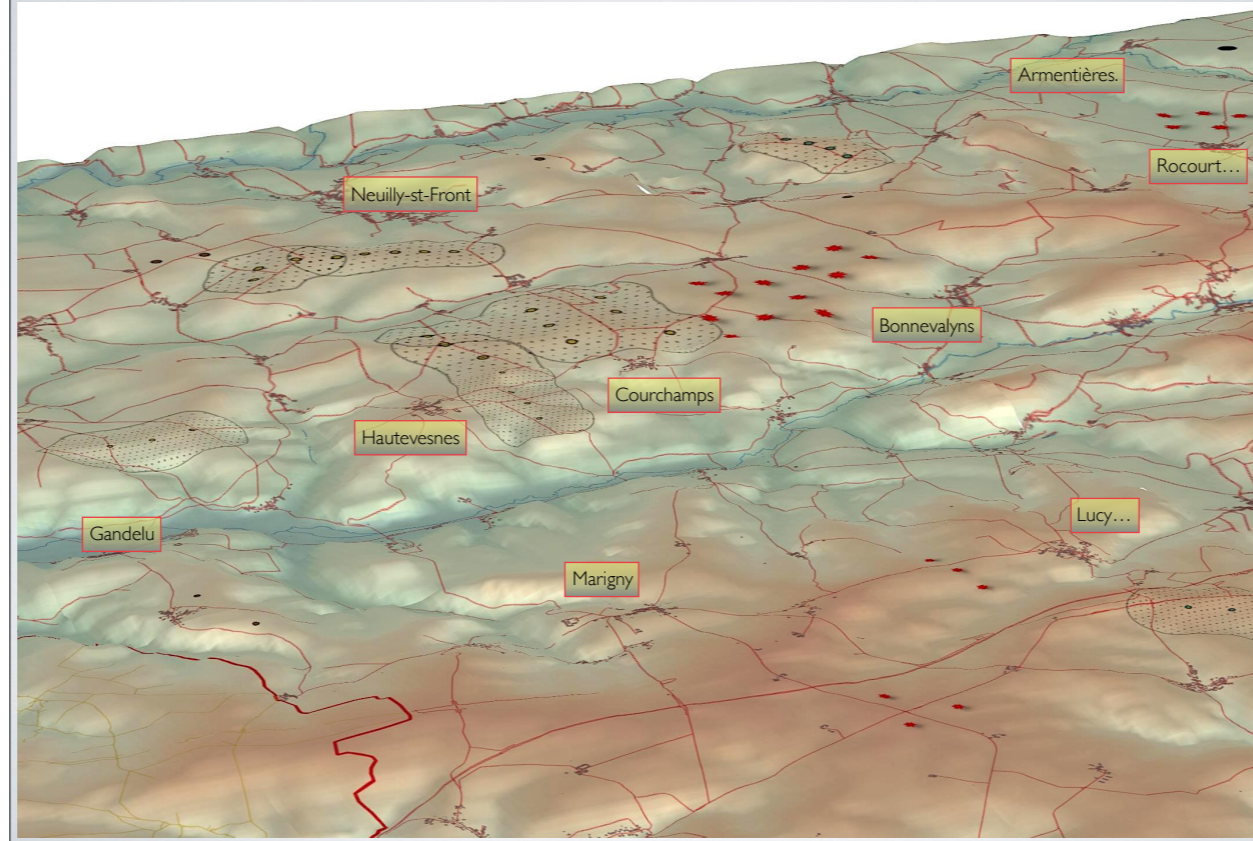
Eoliennes en place : Marigny/StGengoulph, Neuilly/Monnes, Hautevesnes, Priez/Courchamps

éoliennes validées : Montgru/Latilly, Coupru

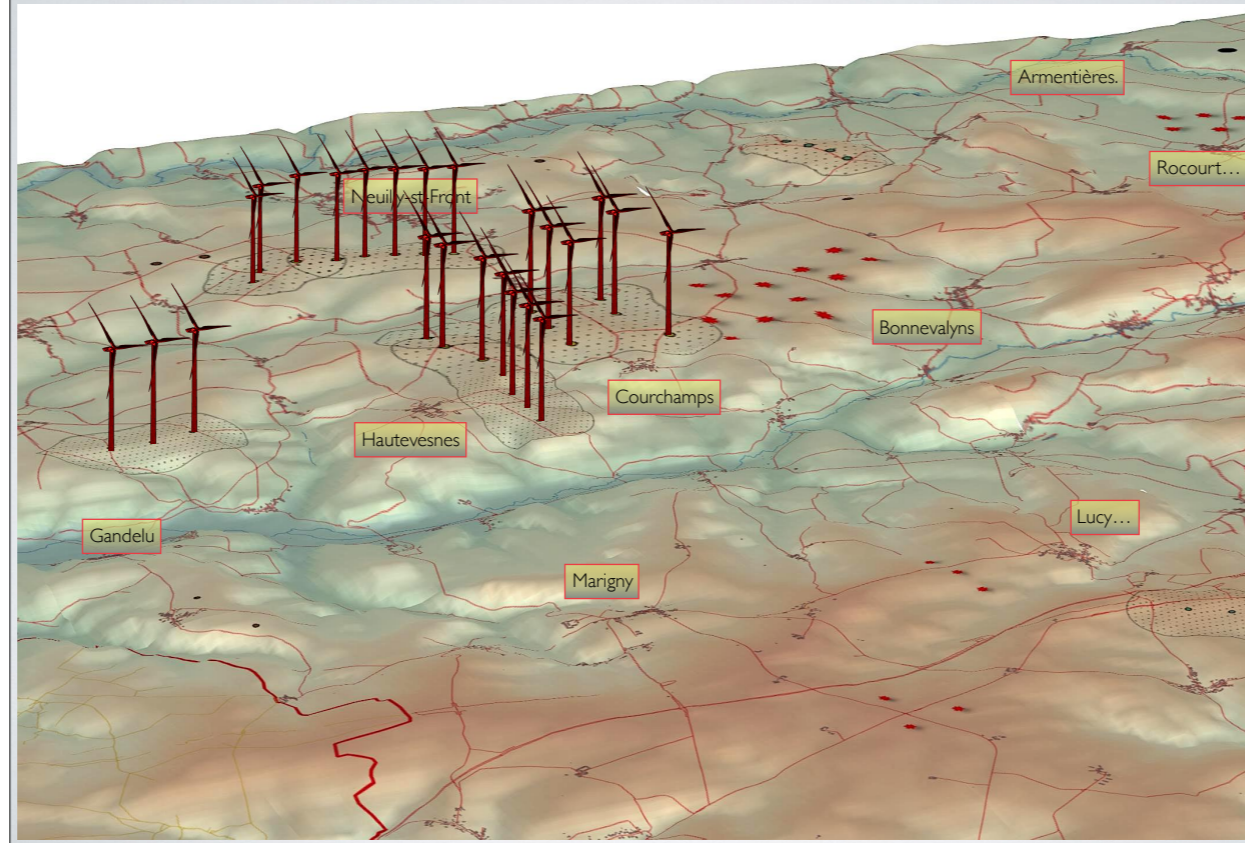
éoliennes en phase d'instruction... : Rocourt/Armentières, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans

projets à droite ou à gauche : Gandelu (entourant Prément)...

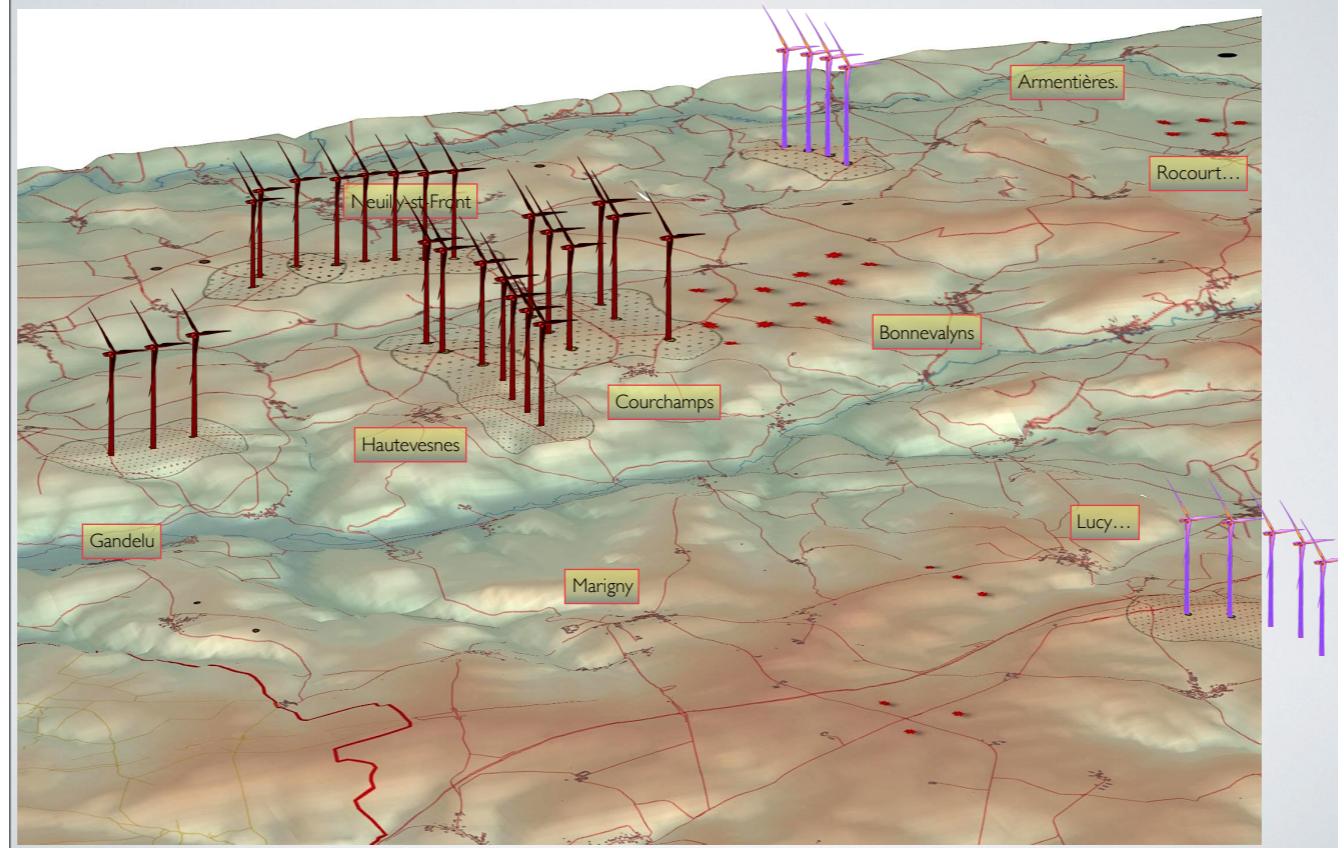
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



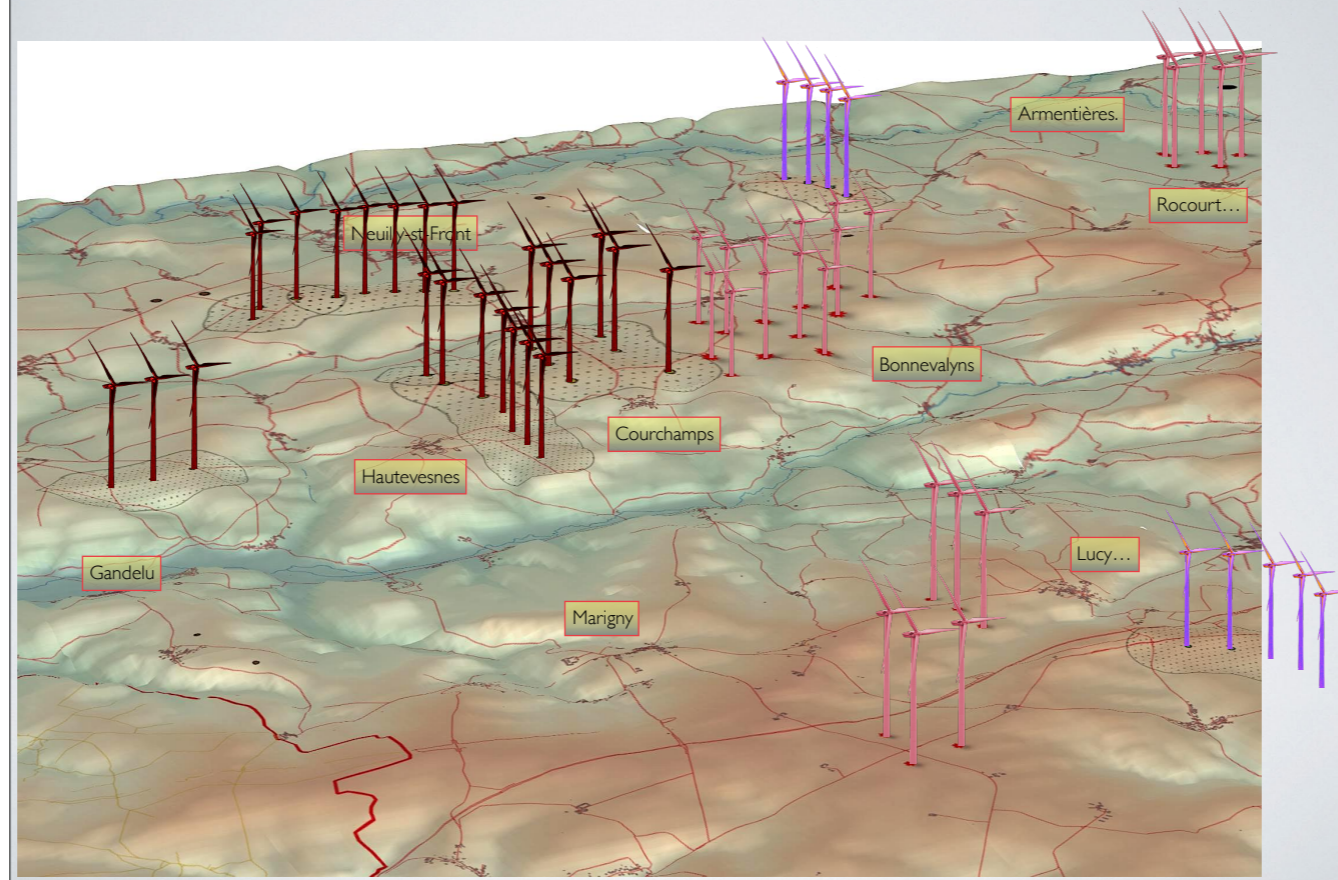
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



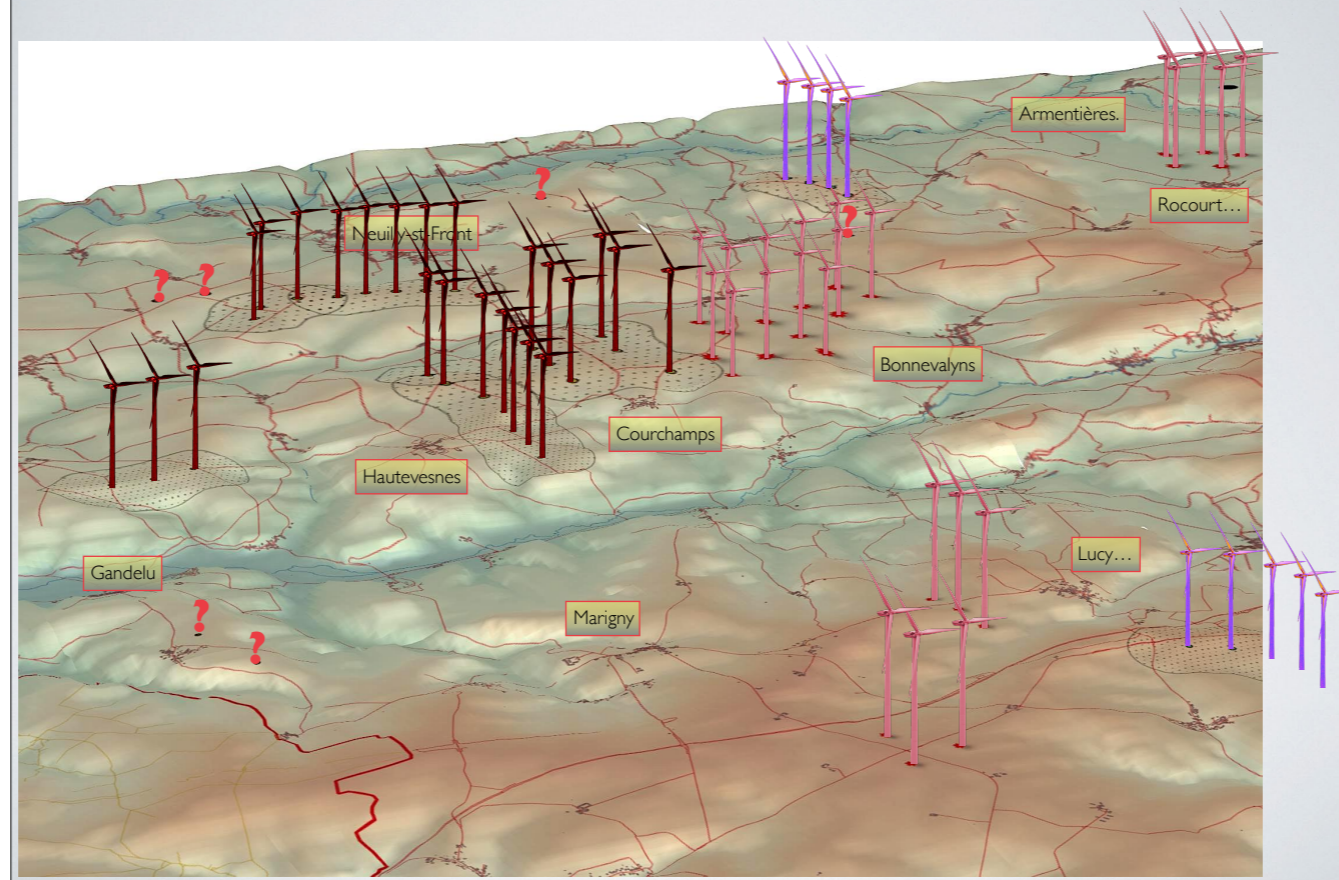
Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Clignon, Allan et Ourcq : l'enchantement ?



Paysages et Profils paysagers

La méthode :

- choisir un lieu d'observation et mettre en mémoire dans un tableur le profil topographique entre l'observateur et chacune des éoliennes. Y ajouter les caractéristiques des éoliennes du parc (hauteur en bout de pale, hauteur de nacelle). Ceci fournit un diagramme permettant de voir si l'observateur risque de voir l'éolienne, nacelle ou portion d'éolienne... On peut ajouter éventuellement un couche d'arbres.
- Un peu de trigonométrie permet d'établir un second diagramme révélant sous quels angles les éoliennes sont perçues par l'observateur.

remarque importante : l'œil humain normal peut distinguer un angle de *1 minute*. Les éoliennes de Charly visibles depuis le pont Aspirant de Rougé (par exemple) sont vues avec un angle d'environ 1 degré !
Une éolienne de 150 m, à 10000 m, vue en totalité : *52 minutes* d'arc !

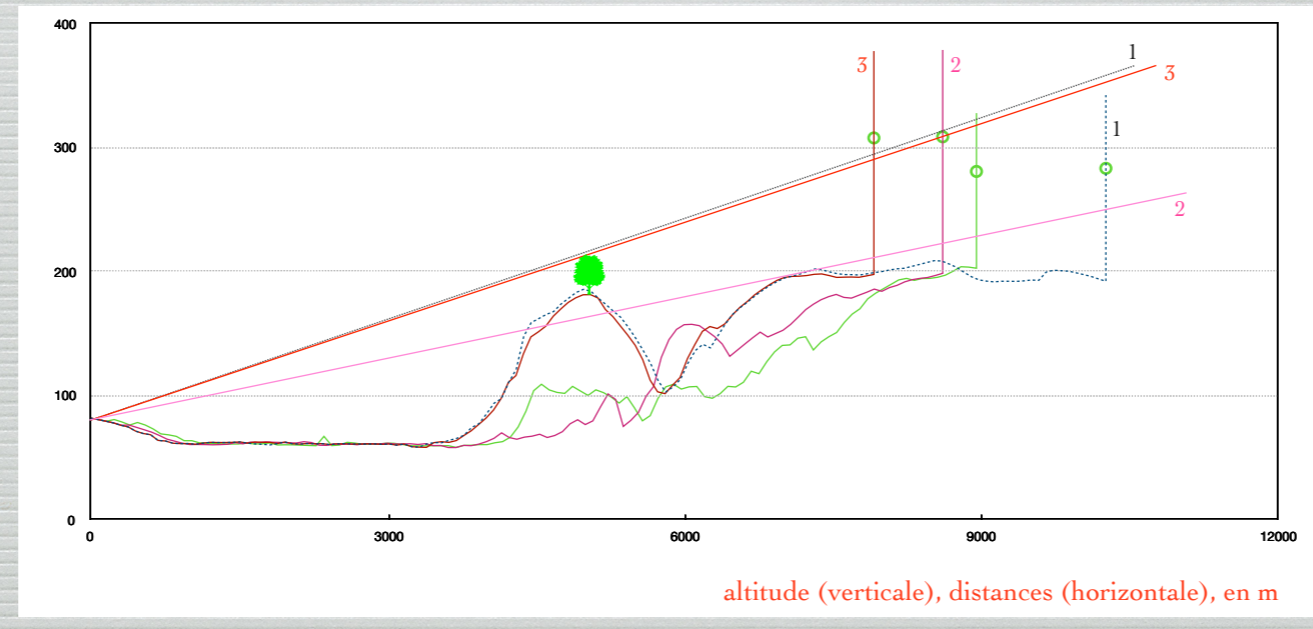


Pour voir si l'observateur aperçoit une éolienne donnée, tirer une ligne droite depuis l'origine (à gauche) du profil topographique et regarder si cette droite coupe le profil.

Exemple

Bien sûr l'existence d'arbres peut cacher partiellement ou entièrement des éoliennes. Mais les arbres ne sont pas immortels...

Attention ! il ne s'agit pas d'un photomontage. Les profils entre l'observateur (à gauche) et chaque éolienne sont ramenés sur le même plan.



• Explication sur un exemple

D'un point donné on tire le profil topographique à partir du MNT choisi. Toutes les éoliennes étudiées sont reportées sur un diagramme – à une seule direction horizontale – et, au point terminal (à droite donc) on place deux points supplémentaires : haut de pale vers le zénith, et hauteur de la nacelle.

Si l'on veut, on peut **facilement** évaluer l'angle de vision entre l'horizontale de l'observateur et la ligne de visée (pied, nacelle ou haut de pale) [un peu de trigonométrie de base...].

Bien sûr il faut tenir compte éventuellement des arbres situés sur les hauteurs entre l'observateur et l'éolienne. *Pour nos régions prendre des arbres de hauteur maximale 30 m.*

Choisir le centre d'un village n'a pas forcément grand sens pour les habitants qui, retournés chez eux, verront par leur fenêtre des éoliennes, d'un côté ou de l'autre.

Remarque : sur les diagrammes, les échelles horizontale et verticale, toutes deux en mètres, sont ici différentes... pour des raisons de lisibilité des profils. Les angles sont évalués à partir du calcul de la tangente (tangente de l'angle = [altitude de l'objet-altitude de l'observateur]/[distance horizontale de l'observateur vers l'éolienne]).

L'œil normal de l'observateur peut distinguer 1 minute d'arc... (1/60ème de degré).

Pour se donner une idée : les éoliennes de Charly, vues depuis le début de l'avenue de l'Europe à Château-Thierry, offrent une vision verticale d'un peu plus de 1 degré.

Quelle est la valeur de l'argument d'un promoteur utilisant les arbres en place pour affirmer l'invisibilité des éoliennes alors que se développe l'industrialisation de la gestion des ressources forestières ?



Afin d'éviter de surcharger les graphiques, les profils topographiques qui suivent ne montrent (pour la plupart) que quelques éoliennes de chaque parc.

Les positions des observateurs ont été choisies un peu arbitrairement : le gigantisme de ces engins fait qu'il n'est pas possible, sauf à rester les yeux vers le sol, de ne pas voir les éoliennes.

Un promoteur local se félicitait de parfaire, par son projet, le "paysage éolien-agricole" de toute cette petite région.

TOURISME

• **Liste de quelques exemples** : plus d'une centaine d'études de profils topographiques évalués sur une année. Evaluation de chaque cas, des vérifications d'éventuels points litigieux en comparaison des cartes 1/25000 IGN et les résultats du Modèle Numérique de Terrain, IGN, gratuit avec un découpage de carrés de 75 m de côté.

La précision : moins d'un mètre d'erreur en déplacement horizontal (sauf erreur de placement des éoliennes sur les cartes par les services de l'état) ; moins d'un mètre (la plupart du temps) sur les altitudes.

Le choix des lieux est là pour réaliser des types différents de lieux d'observations, mais les points dont on voit des éoliennes sont légions. L'éolienne est l'objet permanent de nos paysages.

Le moyen : utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG) — en l'occurrence le logiciel libre QGIS — permettant, à partir des fonds de cartes topographiques (©IGN) et des couches éoliennes (©gouv.fr) [le tout étant libre de droit !]

Qualité des MNT (modèles numériques de terrains).

Le MNT utilisé ici est celui du BDALTI2_DST_75M_ASC_LAMB93_IGN69_FRANCE montrant une résolution horizontale de 75 m. C'est la plupart du temps tout à fait convenable pour nos régions de topographie douce. En cas de doute les altitudes sont précisées à l'aide des cartes IGN 1/25000 ou du site Géoportail. La plupart des altitudes ont été vérifiées avec une précision meilleure que 1 m, sauf le cas particulier du sommet de la Hottée du Diable (un peu trop pointue ! le MNT donnait une altitude inférieure à celle des cartes).

Les positions des éoliennes sont issues du site

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Le-catalogue-de-donnees-de-la-DREAL>

les positions des sites soupçonnés ont été placées par l'auteur et ne sont donc qu'indicatives.

Les couches départementales (rivières, routes, bâti, voies de chemins de fer...) sont été trouvées (*naguère* !) sur le site

www.data.gouv.fr/fr/datasets/carte-des-departements-2

La seule couche soumise à droits (achat) est celle des limites de communes.



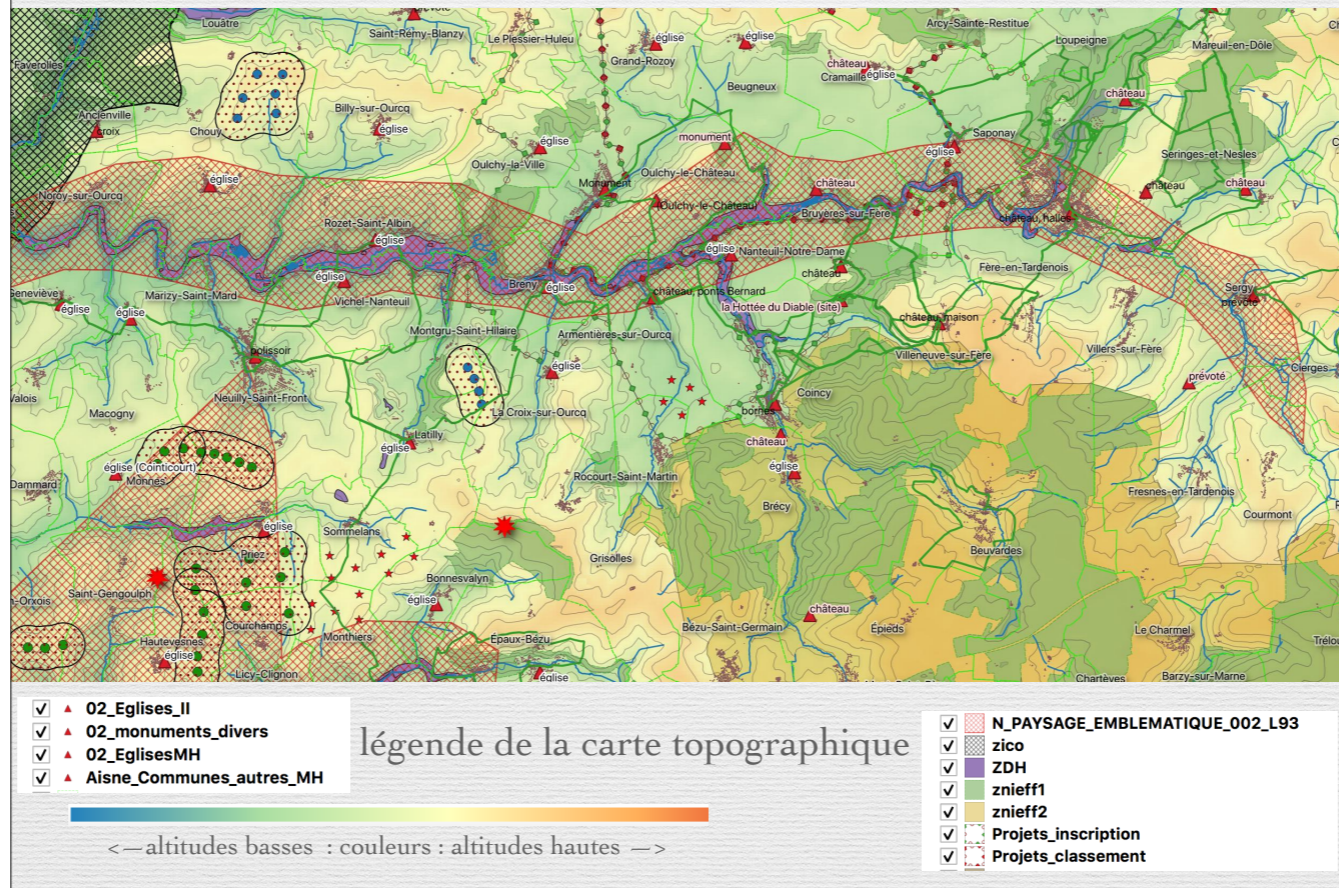
- On peut bien sûr s'interroger ici sur la qualité des cartes et des profils montrés ici.

Nous remarquons juste qu'il apparaît que les dossiers d'EP font référence, de temps à autres, à des MNT (modèle numérique de terrain) dont des services de préfecture considèrent les qualités comme faibles. Pour avoir regardé, en curieux, un modèle de terrain utilisé en agronomie, cher, nous nous sommes aperçu des précautions élémentaires à prendre lors de leur usage : il y avait un trou de 40 m (!) de profondeur dans le terrain (plat) situé entre Bonneil et la Marne.

Celui que nous utilisons, gratuit, apparaît pour nos territoires largement suffisant après précautions prises de quelques vérifications avec les relevés IGN, par exemple sur géoportail.



Environnement de Rocourt/Armentières



Au centre, en fond de vallée, les 5 étoiles du projet éolien. Sur la carte quelques-unes (seulement) des traces gps de petites randonnées (et GR) parcourant vallées, vallons, buttes, collines de ce petit territoire, entre Orxois et Tardenois.

On note que les promoteurs, en moins de deux décennies, ont réussi à transformer le *paysage emblématique* des vallées et villages de l'Orxois en « paysage agricole-éolien ». L'infini des paysages ouverts des plateaux et sommets des buttes semé d'éoliennes... industrielles.



Hautevesnes

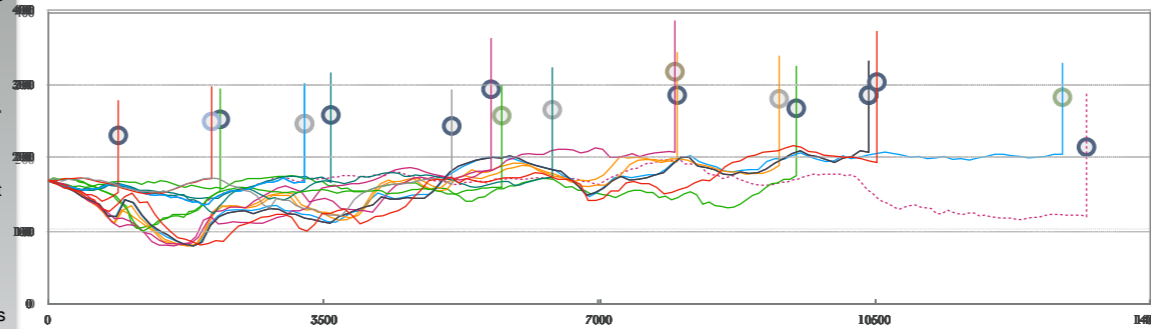
parcs : Hautevesnes, Chézy/StGengouph, Neuilly/Monnes, Charly... *Coupru*
projets : Essômes, Lucy/Marigny, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans, Rocourt/Armentières

Quelques unes de 74 éoliennes visibles (à court terme, peut-être) depuis Hautevesnes (02).

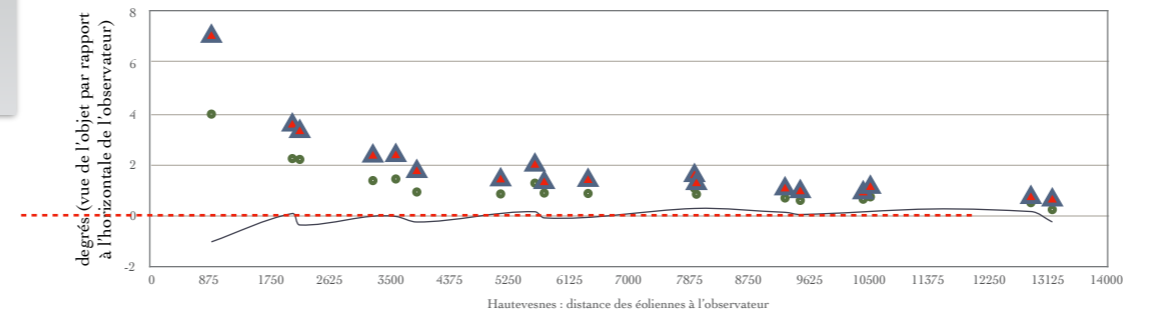
Seules celles du projet Rocourt/Armentières seront en grande partie cachées par la topographie.

Eloignées et de relativement faibles hauteurs les éoliennes de Charly/Marne sont parfaitement visibles !

profil topographique entre l'observateur et l'éolienne, mètres



angle par rapport à l'horizontale de l'observateur, degrés



— base de l'éolienne ▲ haut de la pale ● nacelle

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

• **Hautevesnes, à court terme (?)** 74 éoliennes aperçues en faisant le tour du village.

A noter que les éoliennes du parc de Hautevesnes sont superbement visibles depuis les pièces à vivre et les jardins de Courchamps, autant que de maisons de Hautevesnes.

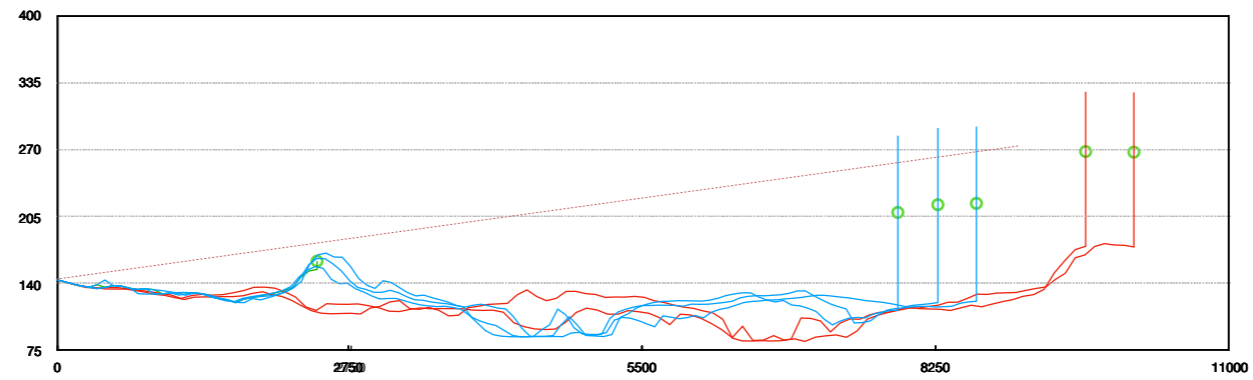
Le diagramme angulaire montre les hauteurs du sommet hors-tout et des nacelles sur le champ du ciel. Bien sûr, la nuit, cela scintille.

Il y a des témoignages de sons entendus en bordure de village... au centre du village.

Pour se donner une idée : les éoliennes de Charly, vues depuis le début de l'avenue de l'Europe à Château-Thierry, offrent un peu plus de 1 degré.



Beugneux, croisement nord-ouest



depuis ce point les pales des 5 éoliennes de R/A seraient visibles, au-dessus de la colline des Fantômes ; les éoliennes de M/L... en totalité.

Beugneux, croisement nord-ouest

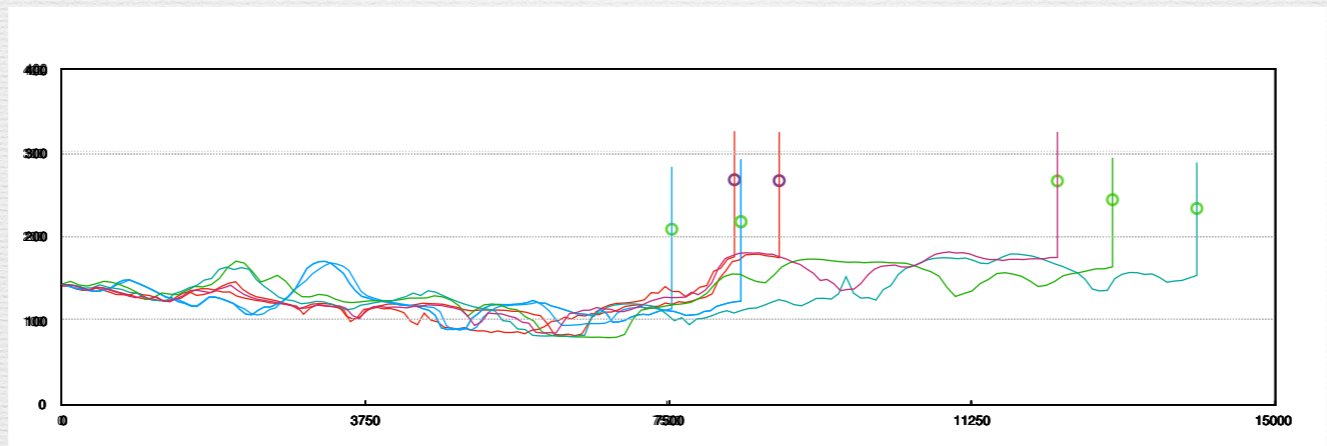
diagramme ci-dessous

rouge : 2 des 4 éoliennes de **Montgru/Latilly**
bleu : 3 des 5 éoliennes de Rocourt/Armentières
+ Fantômes de Landowski

altitude (verticale), distances (horizontale), en m



Grand-Rozoy



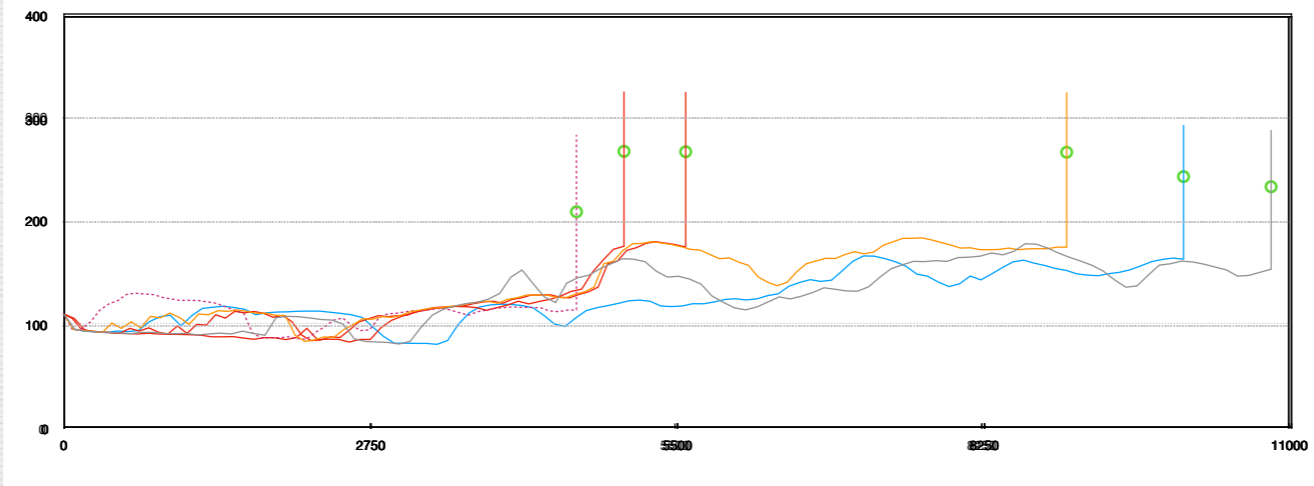
Grand-Rozoy

- rouge : 2 des 4 éoliennes de **Montgru/Latilly**
- bleu : 2 des 5 éoliennes de Rocourt/Armentières
- violet : 1 des 12 éoliennes de Monthiers/...
- vert : 1 des 8 éoliennes de Neuilly/Monnes
- bleu-vert : 1 des 7 éoliennes de Priez-Courchamps

altitude (verticale), distances (horizontale), en m



Oulchy-le-Château, esplanade de l'église



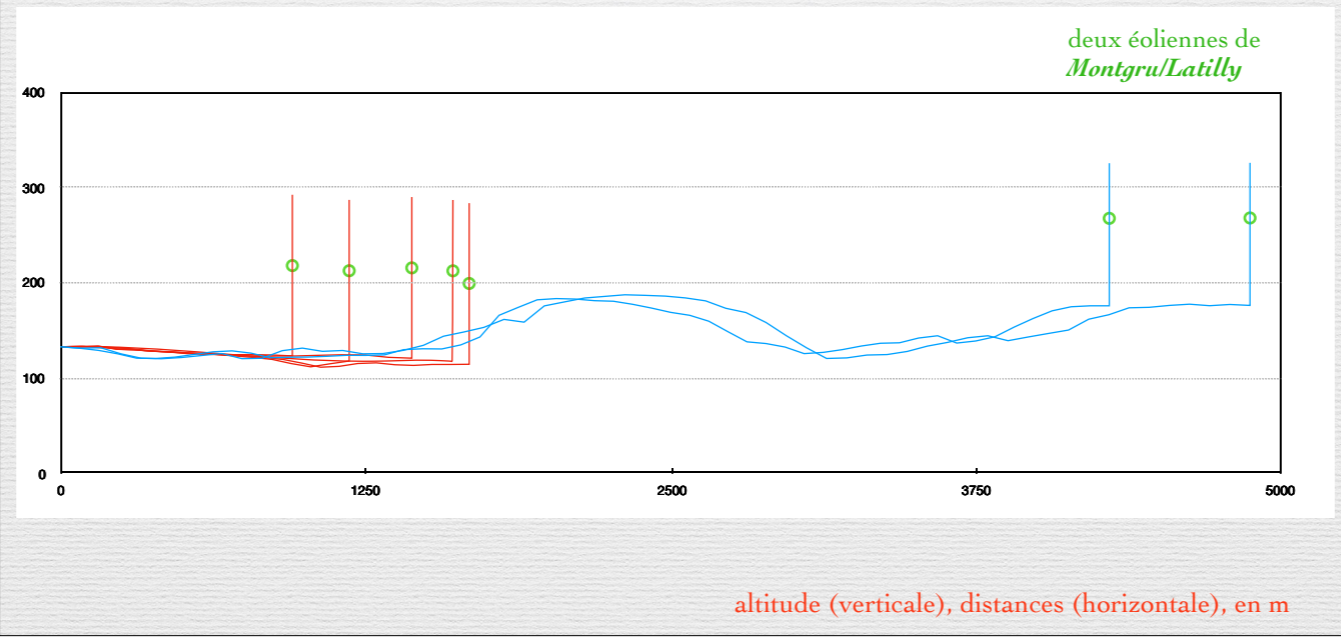
légende

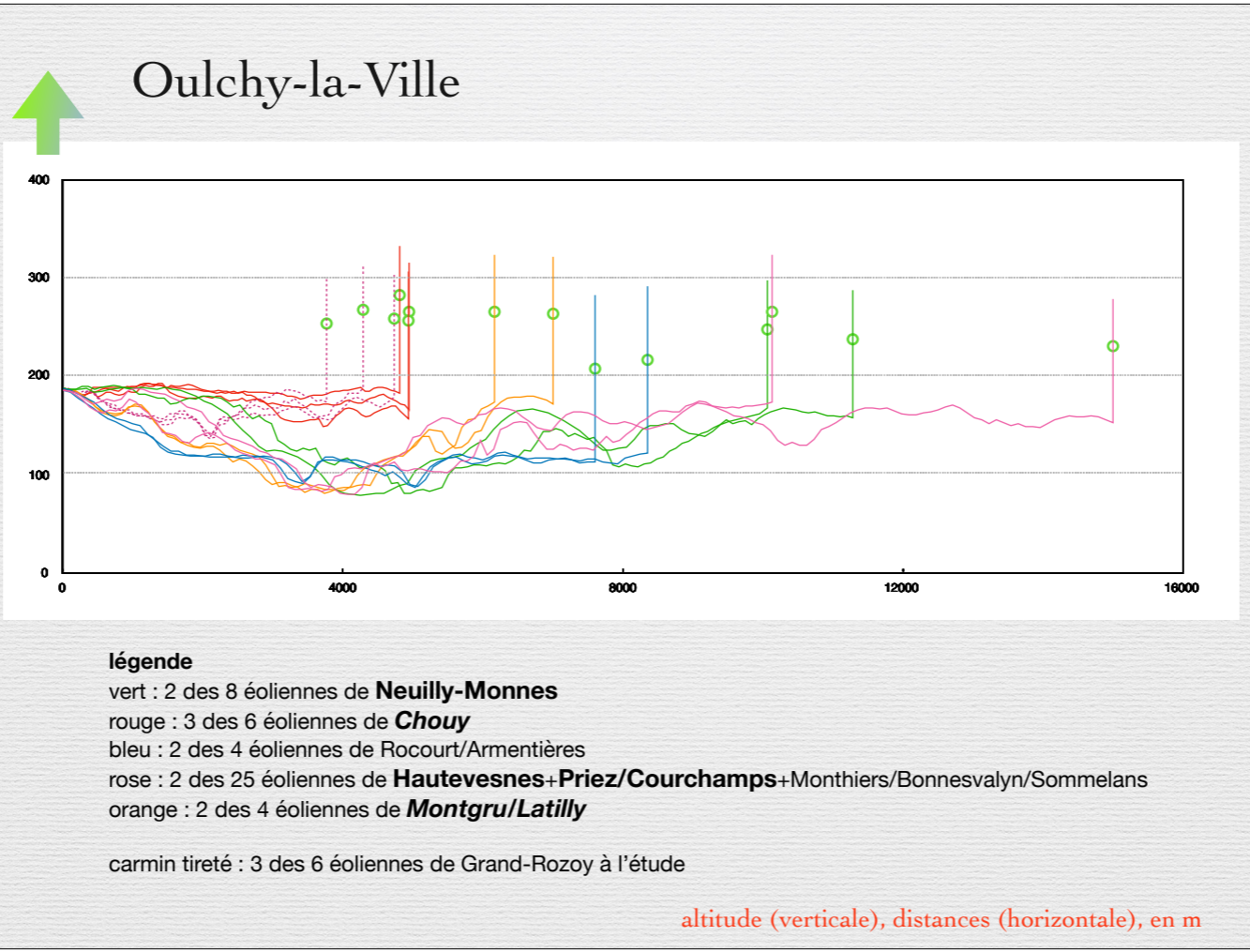
- rouge : 2 éoliennes de **Montgru/Latilly...**
- bleu : 1 éolienne de **Neuilly/Monnes...**
- carmin pointillé : 1 éoliennes de **Rocourt/Armentières...**
- orange : 1 éolienne de **Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...**
- gris : 1 éolienne de **Priez/Courchamps...**

altitude (verticale), distances (horizontale), en m



Rocourt-St-Martin, lotissement sud-est





Promenade autour des villages

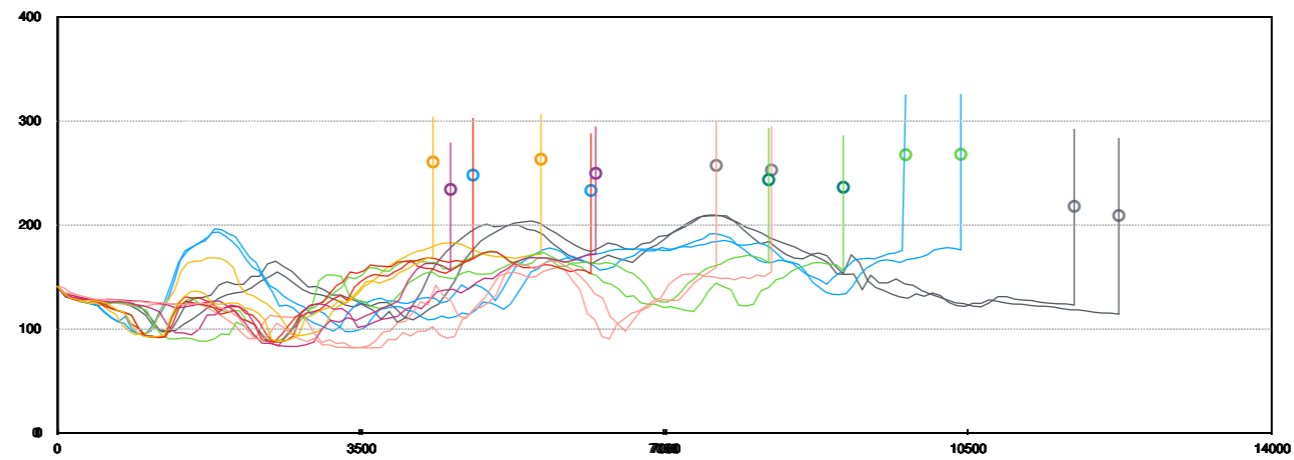
Les villages perchés sur les plateaux sont bien sûr les observateurs privilégiés des éoliennes, même très distantes. Les horizons lointains sont détruits remplacés par les artefacts industriels... signalés, la nuit, par les éclats lumineux.



Belleau Wood, chapelle

légende

- jaune : éoliennes de Monthiers...Sommelans
- carmin : éoliennes de **Hautevesnes**
- rouge : éoliennes de **Priez/Courchamps**
- vert : éoliennes de **Neuilly/Monnes**
- orange-rouge : éoliennes de saint-Gengoulph
- bleu : éoliennes de **Latilly/Montgru**
- gris : éoliennes de Rocourt/Armentières



altitude (verticale), distances (horizontale), en m

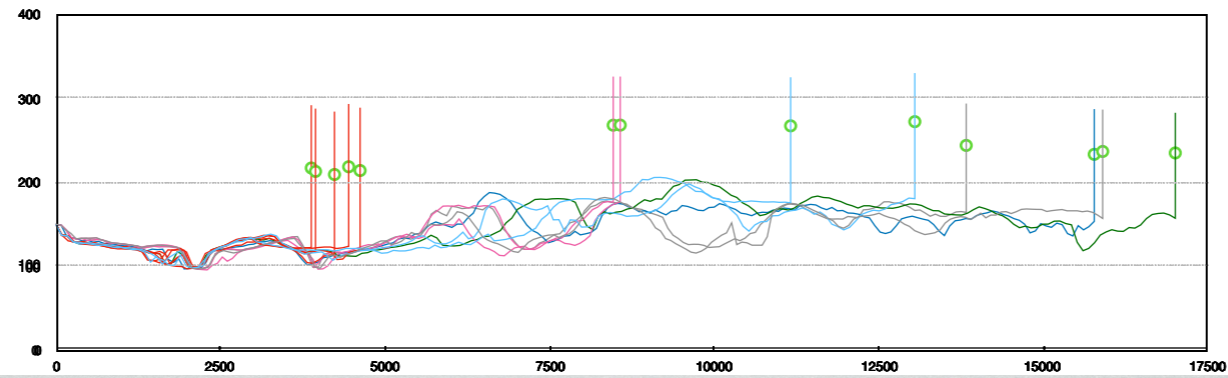
Site classé, le cimetière du Bois Belleau.

Déjà témoin de la présence des éoliennes de Hautevesnes, de Priez-Courchamps, de Neuilly/Monnes. Certaines éoliennes du projet Monthiers...Sommelans seraient visibles (partie ouest).

Hottée du Diable



parcs : (Hautevesnes, Chézy/StGengouph) Neuilly/Monnes... Montgru/Latilly
projets : Rocourt/Armentières, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...



légende

vert sombre : éolienne sud de Hautevesnes	6 éoliennes
gris : éoliennes est et ouest de Monnes/Neuilly	8 éoliennes
bleu foncé : éolienne nord-ouest de Priez/Courchamps	7 éoliennes
bleu clair : éoliennes nord et sud (centre) de Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans	12 éoliennes
carmin : éoliennes de Montgru/Latilly	4 éoliennes
rouge : éoliennes de Rocourt/Armentières	5 éoliennes

42 éoliennes... peut-être

altitude (verticale), distances (horizontale), en m

Un des sites naturels classés sur notre territoire : la Hottée du Diable.

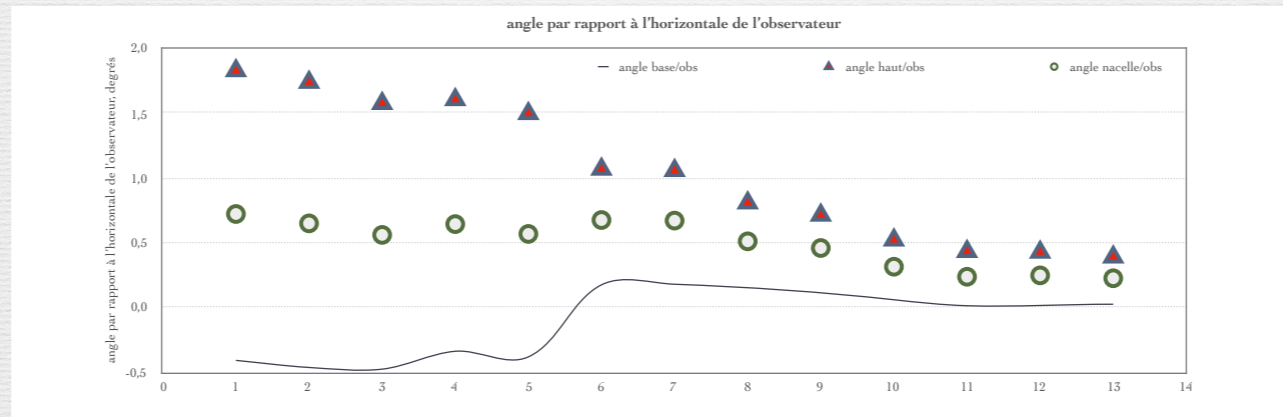
Pour l'instant pas d'éoliennes proches... mais les éoliennes (validées et construites) de Montgru/Latilly, celles en projet de Rocourt/Armentières participeront au paysage.

Le membre du club alpin rémois (par exemple), utilisateur de ce lieu d'entraînement, verrait disparaître un élément de nature de son cadre de délasserment. Les randonneurs et promeneurs locaux aussi, bien sûr. Tous les visiteurs.

Hottée du Diable



parcs : (Hautevesnes, Chézy/StGengouph) Neuilly/Monnes
projets : Rocourt/Armentières, Montgru/Latilly, Monthiers/Bonnevalyns/Sommelans...



altitude (verticale), distances (horizontale), en m